Crédit Agricole Val de France RUE LOUIS JOSEPH PHILIPPE BP 1314 41013 BLOIS CEDEX Agent: GUERIN

> COMPAGNIE MEDIEVALE 12 RUE RABLET 28220 LANGEY

Le 23 septembre 2016

Madame, Monsieur,

Suite à votre entretien avec le Crédit Agricole Val de France, nous avons le plaisir de vous adresser aujourd'hui, comme vous l'avez souhaité, une proposition d'assurance établie pour votre association.

Vous trouverez joint à ce courrier les documents suivants :

- votre proposition d'assurance qui récapitule toutes les informations que vous nous avez communiquées, les garanties et les options souhaitées, ainsi que le tarif correspondant que nous vous proposons,
- le document décrivant l'ensemble des garanties de notre contrat,
- la lettre permettant de résilier votre assurance actuelle,
- le mandat de prélèvement SEPA.

Pour bénéficier de cette proposition, nous vous invitons à nous la retourner dès aujourd'hui, après l'avoir complétée et signée.

Dès réception, vous recevrez votre contrat Assurance Associations.

En application des dispositions statutaires de SMACL Assurances, vous bénéficiez de la qualité d'adhérent. Le droit d'adhésion afférent est gratuit.

Enfin, en cas d'accord, nous vous proposons de régler votre cotisation par prélèvement SEPA. Si vous êtes intéressé par ce mode de paiement, nous vous invitons à nous retourner le mandat de prélèvement dûment complété, daté, signé et accompagné d'un relevé d'identité bancaire.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

SMACL Assurances Pôle Partenariat

PS : Si vous avez des questions complémentaires, n'hésitez pas à contacter votre conseiller du Crédit Agricole.





Le contrat est assuré par SMACL Assurances et distribué par votre Caisse Régionale du Crédit Agricole.

Votre Caisse Régionale du Crédit Agricole est immatriculée auprès de l'ORIAS en qualité de courtier. Les mentions de courtier en assurances de votre Caisse sont disponibles sur www.mentionscourtiers.credit-agricole.fr ou dans votre agence Crédit Agricole.



Proposition d'assurance n° 260135F

Association : Adresse :	COMPAGNIE MEDIEVALE	
Adresse .	12 RUE RABLET	
	28220 LANGEY	
Téléphone : Président :	06 79 44 13 93 Madame MAUD CONCHON	
Activité :	Culture, loisirs et vie sociale, tourisme	
Effectifs :	30	
Responsabilité c	ivile et dommages aux biens mobiliers	Jour Mois Année
Garanties acquise	s d'office.	
Option « Protecti	ion juridique JURIS-ASSO »	
-		Jour Mois Année
Plafond par litige :	25 000 € - Seuil d'intervention par litige pour les actions judiciai	res : 200 €
Option « Indemn	isation des accidents corporels »	
Cette option n'est	pas souscrite par l'association.	
Ontion « Domma	ges aux biens immobiliers (DAB) »	_
=		
Cette option n'est	pas souscrite par l'association.	
Option « Véhicul	es à moteur (VAM) »	
Cette option n'est	pas souscrite par l'association.	
Cotisation annue	elle TTC :	
	Responsabilité civile et dommages aux biens mobiliers	79.00 €
	Responsabilité civile et dommages aux biens mobiliers Assistance	79,00 € 3,00 €
		•

Après avoir procédé à l'examen des conditions de garanties et des cotisations proposées par Smacl Assurances et résumées ci-dessus, le représentant soussigné de l'association donne son accord sur la présente proposition d'assurance. Les garanties souscrites prendront effet au plus tôt le lendemain zéro heure de la réception de la proposition signée.

À , le

(signature et cachet)

> Mandat de prélèvement SEPA



RÉFÉRENCE UNIQUE DU MANDAT

0 0 0 0 2 4 2 2 2 0

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez SMACL Assurances à envoyer les instructions à votre banque pour débiter votre compte conformément aux instructions de SMACL Assurances.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les clauses décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé ;
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de preievement non autonse.	
Coordonnées du débiteur	Créancier
NOM:	Identifiant Créancier SEPA : FR55ZZZ621469
VILLE :	SMACL Assurances 141 avenue Salvador Allende 79031 NIORT CEDEX 9 FRANCE
Numéro de compte	Type de paiement
Numéro d'identification international du compte bancaire – IBAN	✓ paiement récurrent *
	paiement ponctuel
Code international d'identification de votre banque - BIC	À le le
	purner impérativement accompagné d'un RIB à SMACL rances par voie postale à l'adresse indiquée ci-dessus.

> Modalités de prélèvement

Je soussignéPrésident de l'association

souhaite régler ma cotisation par prélèvement annuel.

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des informations personnelles qui vous concernent. Vous pouvez l'exercer par mail à cil@smacl.fr ou par courrier à SMACL Assurances - M. le correspondant informatique et libertés, 141 avenue Salvador-Allende - CS 20000 - 79031 NIORT CEDEX 9

^{*} Le paiement récurrent est une autorisation de prélèvement valable durant la vie du contrat.